



Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 27 novembre 2007

Comité départemental issu de l'O3D

Thème : Développement social et culturel

1. Le développement social

En préambule, les participants se sont étonnés du sentiment exprimé par les Costarmoricains (au travers de l'enquête « habitants ») d'une solidarité en demi-teinte dans le département. Ils auraient souhaité pouvoir comparer ce sentiment à l'échelle départementale avec celui exprimé aux échelles régionales et nationales.

Emplois de qualité et développement des compétences : les défis de la compétitivité et de l'insertion

Le groupe a rappelé la problématique du niveau moyen des salaires du département qui limite le pouvoir d'achat des salariés costarmoricains, notamment en milieu industriel, dans la grande distribution, dans le secteur des services aux personnes et dans l'hôtellerie-restauration. Plus précisément, ils ont évoqué une trop forte disparité des salaires avec une proportion importante de bas salaires dans ces secteurs en tension de main d'œuvre.

Par ailleurs, les participants ont constaté une dissociation de plus en plus importante entre lieu de résidence et lieu professionnel qui se traduit par un éloignement progressif des salariés de leurs lieux de travail lié à la problématique du coût du logement. Ce phénomène est d'autant plus pénalisant du fait de l'augmentation des coûts de transport et du fractionnement des temps de travail (par exemple dans la grande distribution). Les situations personnelles se complexifient, en particulier pour les familles avec enfants. Une étude réalisée par la CLCV a montré que ces caractéristiques de l'emploi salarié sont plus marquées dans les Côtes d'Armor que dans d'autres territoires, qu'ils soient bretons ou d'autres régions.

Outre le fait que le niveau des salaires et l'éloignement des salariés de leur lieu de travail impacte les situations individuelles des salariés, ils contribuent également aux difficultés actuelles de recrutement dans les secteurs concernés. Mis à part l'aspect salarial, des efforts ont été effectués par certaines branches professionnelles (BTP, agriculture,...) pour accroître l'attractivité de leurs métiers. Cependant, les conditions de travail, la précarité des emplois (saisonnalité, temps partiels) et le manque de valorisation des métiers manuels ne contribuent pas à attirer les salariés et chômeurs vers les secteurs en tension et à faciliter ainsi leur insertion.

Avant tout, il a semblé aux participants qu'il serait utile de veiller à une meilleure application des réglementations sociales et environnementales. En ce sens, la conditionnalité des aides économiques telle que souhaite mettre en œuvre le Conseil régional paraît une orientation intéressante. Ils ont rappelé que l'amélioration des conditions de travail est un enjeu important dans le département (maîtrise des horaires décalés, évaluation et prévention des risques professionnels,...) dont se sont saisis quelques établissements industriels importants (par exemple au travers du recrutement de responsables Qualité, Sécurité, Environnement).

Les participants jugeraient également bénéfique de promouvoir davantage les métiers manuels auprès de toutes les filières de formation, et non pas uniquement auprès de celles destinées aux secteurs concernés. Cela suppose au préalable de revaloriser les filières professionnelles auprès des parents et des élèves.

En outre, le besoin de développer les compétences dans les secteurs en tension (en lien avec les modes de production, les évolutions technologiques et le souci de qualité pour accroître la valeur ajoutée des produits et services) représente une opportunité pour accroître les salaires et attirer de la main d'œuvre en valorisant les emplois. Ce d'autant plus si les domaines de compétences sont attractifs, notamment pour les jeunes (ex. HQE dans le BTP, qualité et sécurité en milieu industriel). A ce sujet, les participants sont partagés sur l'intérêt de solliciter dans un premier temps l'Etat et les

collectivités locales pour contribuer financièrement à la modernisation de l'appareil productif et à l'amélioration de la qualité des emplois afin de faciliter le repositionnement stratégique des entreprises : cela renvoie au débat actuel sur la pertinence des aides économiques aux entreprises.

Quoi qu'il en soit, si les secteurs en tension ne parviennent pas à recruter localement, à l'horizon 2020 ils se tourneront encore plus qu'ils ne le font aujourd'hui vers la main d'œuvre étrangère (pays de l'est, Afrique) avec des conséquences néfastes en matière d'employabilité des salariés locaux.

La question qui reste alors en suspens concerne les possibilités de diversification économique du département dans des secteurs attractifs auprès de la population locale, notamment auprès des jeunes. Les activités économiques liées au développement durable constituent une piste de réflexion intéressante. Plus globalement, il pourrait s'agir de travailler sur les complémentarités entre les activités existantes et celles émergentes (par exemple agriculture et tourisme, agriculture et énergie, fabricants de mâts de bateaux et de mât d'éoliennes...) qui contribueraient à revaloriser les métiers manuels et les entreprises artisanales et à leur offrir davantage de perspectives économiques.

Le vieillissement : contrainte ou opportunité ?

La question du vieillissement est une problématique lourde en matière de prise en charge et de lutte contre l'isolement qui requiert un accroissement des services aux personnes. De façon positive, ce besoin de services augure de gisements d'emplois pour les années à venir.

Une autre dimension liée au vieillissement est le déséquilibre territorial croissant entre d'un côté les populations vieillissantes rurales, notamment sous la RN12 et dans le centre ouest du département (ex. retraités agricoles), qui ont tendance à s'appauvrir, à être de plus en plus isolées et qui ne bénéficient pas d'une offre urbaine de proximité (transports, commerces), et de l'autre les populations de retraités plus aisés qui investissent le littoral. Ce déséquilibre territorial se manifeste également au travers du niveau d'implication des retraités dans la vie sociale qui semble plus important sur le littoral. A ce sujet, les participants ont déploré que leurs associations ne soient pas représentées dans les territoires sous la RN12. L'attractivité du littoral pose par ailleurs des difficultés en matière de préemption du foncier et des logements par les retraités, contribuant à l'accroissement du coût du logement et à l'éloignement des salariés de leur lieu de travail.

Par conséquent, les participants ont estimé qu'il serait souhaitable d'élaborer des projets de développement pour les territoires ruraux portés par les élus locaux, par exemple en lien avec le développement touristique et culturel. Ces projets de développement devraient tenir compte également des besoins des personnes âgées et de leurs aidants en termes de services et de structures d'hébergement afin qu'ils puissent demeurer à proximité de leur lieu de vie. Ces projets pourraient largement associer les habitants, devenir un facteur de lutte contre l'isolement des personnes âgées et participer du maintien des services publics et d'une offre commerciale en milieu rural.

Enfin, les participants ont souligné qu'il serait enrichissant d'engager une réflexion sur la mobilisation des retraités actifs dans la vie sociale. Cela pourrait s'effectuer par le biais d'associations de soutien aux personnes âgées, par exemple au travers de réseaux de bénévoles de proximité, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'isolement. Ces réseaux de bénévoles permettraient aussi de favoriser la mixité intergénérationnelle par la complémentarité avec les salariés des services à la personne. Cette mobilisation des retraités pourrait également être envisagée par le biais d'associations oeuvrant dans le domaine de l'accompagnement scolaire ou dans celui de transmission des savoirs et de l'héritage culturel.

Ces associations pourraient solliciter la contribution des collectivités locales, du point de vue financier mais aussi en matière de mise à disposition de locaux, de formation des bénévoles et de prise en charge des frais de déplacements.

Logement social : qualité et proximité

En ce qui concerne le logement social, il paraît évident aux participants qu'il faille soutenir la création de logements sociaux, d'une part en veillant à ne pas éloigner les populations défavorisées des centres urbains afin d'éviter de renforcer leur exclusion, d'autre part en promouvant fortement la maîtrise de l'énergie dans ces logements afin de lutter contre la « pauvreté énergétique » que l'on voit

apparaître actuellement. Il est ainsi nécessaire d'être particulièrement vigilant dans les PLH, les PDALPD et les Scot pour s'assurer de la prise en compte de ces enjeux.

Quelle réalité des conduites à risque, des incivilités et de la délinquance ?

Compte tenu des préoccupations exprimées par les habitants vis-à-vis des conduites à risque (drogue, alcool), il semble opportun d'après les participants d'engager des études statistiques comparatives afin d'être mieux en mesure d'apprécier ces phénomènes et d'informer le grand public sur la réalité des choses. Il leur semble en effet que les inquiétudes exprimées relèvent davantage d'images médiatiques.

Concernant le développement des incivilités et de la délinquance, les participants s'étonnent également du niveau de préoccupation des Costarmoricains à cet égard, bien que de temps à autres des comportements déviants ont pu être observés dans certains centres-villes (Saint-Brieuc, Paimpol). Là encore, il semblerait opportun aux participants de communiquer davantage les données statistiques auprès du grand public pour mettre en évidence la réalité des faits.

2. Le développement culturel

Un département disposant d'atouts en matière d'offre culturelle

Face au délitement du lien social, les participants ont souligné l'importance de la culture en tant que spécificité humaine et support de l'identité collective. Cette identité collective est également source d'appartenance au territoire. Par conséquent, la question de la reconnaissance et de l'appropriation de sa propre identité culturelle en lien avec les spécificités de son territoire semble être un des enjeux majeurs de Côtes d'Armor 2020. Cela nécessite un travail d'éducation de la population et notamment des jeunes, qui sont en recherche de repères.

Les participants ont estimé que globalement les Côtes d'Armor sont bien dotées en matière d'offre culturelle et d'équipements de renom (Carré Magique, La Passerelle). Notamment, ils sont sensibles au fait que le département leur semble se caractériser par une dissémination de l'offre culturelle relativement équilibrée, y compris dans les petites communes, comparativement à d'autres départements. Cela se traduit également en matière d'enseignement artistique dans les écoles (projets pédagogiques incluant cette dimension, intervenants extérieurs). Ils associent pour partie ce dynamisme à la forte densité du tissu associatif. Cependant, ils constatent un déficit d'équipements en regard de l'offre artistique.

Un débat sur la dimension spatiale de l'accès à la culture

Le groupe a été davantage partagé sur l'opportunité ou non de faire émerger un pôle d'activités culturelles d'envergure. Ce débat renvoie à l'arbitrage entre :

- une plus forte centralisation des investissements et équipements culturels, à même de proposer une offre culturelle associant des artistes de renom qui pour le moment se déplacent plus facilement à Rennes, et offrant un accès aux formes artistiques contemporaines (théâtre, plasticiens, vidéastes, danse, musique,...),
- et la poursuite de leur dissémination à travers tout le territoire, permettant aux artistes locaux ou d'ailleurs de se déplacer dans les petites communes dans une logique de proximité. En effet, de nombreuses collectivités, mêmes proches, ont décidé de créer leur propre espace culturel. Seulement, cette multiplicité de lieux requiert une mise en cohérence des programmations.

Face à l'arbitrage entre centralisation et dispersion des équipements sportifs et culturels, il semble au groupe que quelle que soit l'orientation à adopter, l'enjeu d'un accroissement de l'offre de transports en commun reste entier. Si l'option d'une plus grande centralisation des équipements est adoptée, il paraît nécessaire de développer les transports en commun entre les centres et les périphéries. Si l'option d'une plus forte dissémination des équipements est choisie, il reste important de favoriser un maillage du territoire par les transports en commun afin de permettre aux habitants de se déplacer plus facilement d'une commune à l'autre. A ce sujet, les participants ont souligné la dangerosité, voire

l'impossibilité croissante des déplacements pédestres ou à vélo d'une commune à l'autre. En effet, traverser un rond-point ou longer un bord de route n'est pas anticipé par les aménageurs, ce qui se traduit par l'absence de voies pédestres et cyclables, d'autant que les chemins de traverse se raréfient en milieu rural. L'alternative reste les petites routes mais elles ne sont pas éclairées et demandent d'effectuer en général des distances plus longues que par les voies principales

Par ailleurs, les participants se sont interrogés sur les inégalités spatiales d'accès à l'enseignement artistique en termes de tarifications. En effet, bien souvent, les habitants des communes centres d'intercommunalité ou ceux des communes urbaines semblent bénéficier de tarifs plus attractifs que les autres, alors que compte tenu du coût de transports, les habitants plus éloignés font face à des coûts d'accès plus importants. Le groupe a estimé important d'engager une réflexion à ce niveau dans le cadre de la démarche.

Le déficit de soutien à la création artistique

Les participants ont évoqué l'intérêt des aides financières directes ou indirectes des collectivités pour soutenir les artistes, par exemple en favorisant des tarifications moindres lors des diffusions locales. Par ailleurs, bien que le nombre d'évènements culturels et de festivals leur semble satisfaisant et constitue une promotion intéressante des Côtes d'Armor, ils se tiennent essentiellement l'été. C'est pourquoi, ils ont souligné l'enjeu d'un soutien aux activités artistiques à l'année, moins visibles mais irriguant le territoire et permettant de faire vivre les artistes. A ce titre, l'organisation de circuits artistiques en milieu rural, ou de programmation artistique itinérante, semblent répondre à cet enjeu. Ces orientations contribueraient au développement touristique du département et permettraient de valoriser les savoir-faire locaux (artisanat d'art, agriculture) et le patrimoine Costarmoricain (naturel, culturel,..). L'évènement de juin 2008 portant sur les actions culturelles dans le cadre de Côtes d'Armor 2020 pourrait être l'occasion de réfléchir à l'intégration de ces actions aux projets de territoire.

Prochaine réunion le mardi 5 février à 9h15